



**CONSULAT  
GÉNÉRAL  
DE FRANCE  
À WASHINGTON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## TRANSCRIPTION DE L'ACTE DE DÉCÈS

Enregistrement du décès d'un ressortissant français ou d'un conjoint de ressortissant français survenu dans la zone de compétence du consulat général de France à Washington sur les registres de l'état civil consulaire français

**Vous pouvez effectuer votre demande par courrier à l'adresse suivante :**

**Depuis les Etats-Unis :**

Consulat général de France à Washington  
Service de l'état civil  
4101 Reservoir Road NW  
Washington DC 20007-2185

**Depuis la France :**

Consulat général de France à Washington  
Service de l'état civil  
s/c Service de la Valise diplomatique  
13 rue Louveau - 92438 CHATILLON CEDEX

*Néanmoins, en cas de difficultés importantes ou en cas d'urgence avérée, il est possible de déposer votre dossier en personne en prenant rendez-vous par email.*

### Documents à fournir



**Tout dossier incomplet sera renvoyé.**

**L'acte de décès doit impérativement être apostillé.**

**Les actes d'état civil doivent être produits en originaux. Les photocopies, même notariées, et scans ne sont pas recevables.**

**Formulaire complété et signé par un membre de la famille du défunt** demandant la transcription dans les registres de l'état civil français de l'acte de décès, **accompagné d'une photocopie de sa pièce d'identité et d'une preuve de son lien de parenté avec le défunt**

**Une copie originale apostillée de l'acte de décès américain** datée de moins de 6 mois portant les références relatives à son enregistrement auprès des autorités américaines. **Cet acte ne sera pas restitué.**

### **Comment obtenir l'acte de décès puis le faire apostiller ?**

1. Commander une copie de l'acte de décès auprès du bureau des Vital Records de l'État où est survenu le décès.
2. Faire apostiller la copie de l'acte de décès auprès du bureau du Secretary of State de l'État où le décès est survenu. Plus d'informations sur l'apostille et la liste des bureaux délivrant l'apostille par État ici : <https://washington.consulfrance.org/spip.php?article1235>

Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport français en **cours de validité** du défunt

**Une copie intégrale** de l'acte de naissance français du défunt

Si le **défunt est étranger**, conjoint d'un ressortissant français, il vous appartient de présenter la preuve de la nationalité de ce conjoint à l'aide de l'un des documents mentionnés ci-dessus ainsi que de fournir une copie de l'acte de mariage

justificatif du dernier domicile

**Livret de famille français**, le cas échéant

**Une enveloppe** pour l'envoi du livret de famille et des copies d'acte, une fois la transcription effectuée

- pour les personnes résidentes aux États-Unis : une enveloppe « Priority Mail » ou « Priority Mail Express » affranchie au tarif en vigueur et libellée à votre adresse

**Attention : nous n'acceptons plus les enveloppes FedEx ni UPS Ground** (sauf si vous résidez aux Bahamas, dans les îles Caïmans, îles Turks et Caïques, îles Vierges américaines ou à Porto Rico).

Veillez à **coller le timbre** sur l'enveloppe afin d'éviter tout risque de perte et à **noter le *tracking number***, le consulat n'assurera pas le suivi de votre courrier.

- pour les personnes résidentes en France : une enveloppe format C5 (162 x 229 mm) affranchie au tarif en vigueur et libellée à votre adresse.
- pour les personnes résidant dans un pays tiers : le consulat général de France se chargera de l'acheminement (envoi de vos documents via la valise diplomatique à l'ambassade/consulat compétent pour votre lieu de résidence).

## DEMANDE DE TRANSCRIPTION D'ACTE DE DECES

Je soussigné(e) .....(Prénom(s) NOM du requérant), sollicite la transcription sur les registres de l'état civil consulaire français de l'acte de décès dont ci-joint copie délivrée le ....., concernant ..... (Prénom(s) NOM (1<sup>ère</sup> partie : .....2<sup>nde</sup> partie :.....)<sup>1</sup>.

Préciser le cas échéant le lien avec le(la) défunt(e) : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Email : .....

Je suis informé(e) qu'en vue de la transcription, l'officier de l'état civil français s'assure de la régularité de l'acte étranger produit.

À ....., le .....

(Signature du ou des requérant(s))

<b>RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU (A LA) DEFUNT(E)</b>	
Date et lieu de naissance	
Date et lieu de décès	
Dernière adresse connue	
Prénom(s) NOM du parent 1	
Prénom(s) NOM du parent 2	
<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve)	
<input type="checkbox"/> Pacsé (e)	

<sup>1</sup> Ne remplir qu'en présence d'un double nom (nom dévolu en application de la loi du 4 mars 2002 relative au nom de famille, uniquement pour les personnes nées après le 1<sup>er</sup> septembre 1990 ayant bénéficié d'une déclaration d'adjonction, de choix ou de changement de nom). Les personnes, qui portent un nom composé indivisible n'ont pas à remplir cette rubrique, ce nom étant intégralement transmissible à la génération suivante.